

Flash FFAM N° 122 - 14 février 2013

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 09 64 198 310 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association
Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)> (onglet Actualités menu horizontal de la page d'accueil)

Nouvelles de la FFAM

prochain CA le 23 février, prochain bureau le 16 mars

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit

si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

ATTENTION... CHANGEMENT DE TRESORIER... ATTENTION... CHANGEMENT DE TRESORIER...

À compter du 1^{er} janvier, n'envoyez plus de courrier à Toulouse, la nouvelle trésorière est Marie-Hélène Percy, présidente de l'ASME 91, moulin Paysan, 7 rue Badran 91150 Etampes.

Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

Compte tenu des besoins actuels estimés en fonction des recours à venir contre les arrêtés de classements des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur) tresorier@moulinsdefrance.org

L'Observatoire de la Continuité Écologique (OCE) en ligne Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de l'Observatoire de la continuité écologique et des usages de l'eau, dont Hydraulois et le Cedepa de Philippe Benoist sont les premiers coordonnateurs, avec le soutien de la FFAM. Structure ouverte à la réflexion, l'OCE se propose de réunir des analyses, des témoignages, des expériences, des expertises afin de produire des synthèses thématiques qui permettront d'éclairer l'opinion.

La gestion de l'eau, l'affaire de tous ! Consultation du public du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013, organisée par les Comités de bassin avec l'appui des Agences de l'eau et des offices de l'eau, www.lesagencesdeleau.fr/ et www.eaufrance.fr/. Les 6 Agences de l'Eau sollicitent votre avis en matière de préservation et de gestion de l'eau. Cette 3e consultation, après celles de 2005 et 2008, à l'occasion de la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), contribuera à définir les grandes orientations de la politique de l'eau à partir de 2015 ainsi que les actions à réaliser pour atteindre le « bon état » des eaux exigé par la directive cadre européenne sur l'eau (DCE 2000). cf [Flash 120](#)

Le congrès FFAM 2013 aura lieu à Etampes (91) du vendredi matin 26 avril au dimanche 28 après le déjeuner de midi. Il est organisé par l'ASME 91, association de sauvegarde des moulins en Essonne, dont la présidente est Marie-Hélène Percy. Prolongations en option dimanche après-midi, lundi et mardi. Des ateliers-conférences sont prévus le vendredi 26 dès le début d'après-midi (accueil de 11h à 13h, déjeuner en option). AG dimanche matin, visites de moulins le samedi. Prix par personne en chambre double pour « congrès du vendredi après déjeuner jusqu'au dimanche après déjeuner » hors options = 260 €. Hébergement chaînes hôtelières. Programme et Bulletin d'inscription en ligne sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf. Nombre de places limité. Inscriptions reçues jusqu'au 20 février. Réservé aux membres FFAM à jour de cotisation 2013. Mise en place pour la première année d'un Salon des professionnels, sur inscription, priorité aux professionnels adhérents de la FFAM, renseignements auprès d'[Alain Forsans](#) vice-président chargé de l'organisation et du suivi de ce salon.

Il reste des places !!! Inscrivez-vous sans attendre, les inscriptions seront closes avant la fin de ce mois en raison des impératifs de réservations hôtelières (= nous ne pourrions garantir l'hébergement aux inscriptions parvenant après le 20 février). Merci de faire suivre à vos adhérents...

Flash FFAM N° 122 – 14 février 2013

L'assemblée générale de la FFAM aura lieu le dimanche matin 28 avril à Etampes (Essonne).

Revue Moulins de France TARIFS 2013 : membres d'une association affiliée à la FFAM ou membre individuel, 17,50 € pour les 4 n° (pour mémoire 27 € pour un non-adhérent, à l'unité 8 € hors port (11 € port inclus). Nous sommes reconnaissants tant aux associations qu'aux individuels de mettre en place le virement bancaire...

Pensez à vos renouvellements d'abonnements, cf [Sommaires des séries annuelles](#).

Edition 2013 du concours « Nos moulins ont de l'avenir », date limite de dépôt du dossier 15 septembre.

Associations affiliées : Vous avez reçu l'appel à cotisation 2013, merci à toutes les associations qui l'ont déjà renvoyé, merci aux autres de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération !

Rappel de la définition d'une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM : association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf [article 2 des statuts FFAM](#)). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, quel qu'en soit le nombre et sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évolué- entrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex-ARAM). Attention : les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Plusieurs associations territoriales étant susceptibles de coexister dans un même département ou région, il en serait de même pour les adhérents d'une association de propriétaires (= association territoriale) adhérente à une autre association territoriale même affiliée à la FFAM.

Les Journées des Moulins 2013 auront lieu les 15 et 16 juin en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays et avec le soutien de nombreuses organisations nationales du patrimoine, sur le thème du **Patrimoine rond**, la roue et la meule, le rouet et la lanterne, etc mais aussi les galettes et les pains ronds, les rondes... Officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun, la FFAM envisage d'intégrer cette année dans la manifestation le vendredi 14 pour les scolaires, si vous êtes intéressé par vous joindre à cette opération, pensez à informer dès maintenant les établissements scolaires de votre secteur.

IMPORTANT : La FFAM est chargée comme les années précédentes des inscriptions moulins via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les Associations locales, les membres individuels et les non-adhérents). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de bien faire passer ce message auprès de leurs adhérents. Nous nous excusons par avance d'éventuelles relances qui peuvent vous être envoyées par nos partenaires, n'y répondez pas, elles font double emploi avec celles du réseau FFAM (les listings communs sont toujours délicats à gérer...). Les associations ont reçu le fichier excel des participants 2012, une simple mise à jour est donc à effectuer au fil des inscriptions. Une compilation de l'ensemble des inscriptions moulins reçues sera transmise par André Lacour en fin de campagne. **Inscriptions jusqu'à fin mars sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_JdesM.pdf**, merci de privilégier le fichier excel qui permet le traitement de votre inscription par simple copié-collé, avec donc moins de risque d'erreur dans le report des informations et coordonnées, le fichier word en tirage papier étant à diffuser par les associations tout particulièrement aux participants ne disposant pas d'internet. Contact [André Lacour](#) tél 06 36 55 40 21.

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation du grand public de la sauvegarde des moulins, soutenue par nos partenaires institutionnels.

"De France et de Navarre" vous propose plusieurs types d'évènements : ateliers de sensibilisation au Patrimoine, au développement durable, animations ludiques -initiation à des danses anciennes et costumées, spectacles du Moyen-âge jusqu'à nos jours (combat médiéval, les mousquetaires du Roi, démonstration d'instruments de musique anciens...)- produits dérivés représentatifs de votre site (carnet de dessins, magnets, carterie) et bien d'autres projets que nous pourrons ensemble développer. Comme en 2012, en échange d'une commande, Véronique Lascorz, fondatrice de ce groupe, vous consacrera un espace de communication sur son site.

Nous souhaitons la bienvenue à l'Association des riverains et Propriétaires d'ouvrages hydrauliques du Châtillonnais ARPOHC (21) qui vient de rejoindre notre Fédération comme association territoriale. Créée début 2012 pour la défense du patrimoine hydraulique de la région de Châtillon-sur-Seine, en Haute Côte d'Or, elle fonde son action sur les droits et devoirs de tout propriétaire d'ouvrage. Nous saluons le travail du président Christian Jacquemin, et de son équipe. <http://arpohc.blogspot.fr/>

Le Moulin du mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En février, le moulin Russon à Bussy-Saint-Georges (77) sur la Brosse, [site](#)

Flash FFAM N° 122 – 14 février 2013

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay Courriel Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. [Site](#)

[MillWatts - SCIC - Accélérateur de projets de petite hydro](#) voir [flash 116](#).

à consulter absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf (actualisation permanente)

LECTURES

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html

Meules, moulins et meulières en Gaule méridionale du II^e s. av. J.-C. au VII^e s. ap. J.-C., Samuel Longepierre, thèse de doctorat (Préface de J.-P. Brun) Les moulins ont tenu une place essentielle dans la transformation des céréales utilisées pour diverses préparations culinaires (bouillies, galettes ou pains levés). Les meules constituent un témoignage archéologique de premier ordre pour caractériser les grands types de moulins employés entre la fin de l'âge du Fer et le début du Moyen-Âge en Gaule méridionale : par leur bonne représentation sur les sites archéologiques, leurs formes très variées et leurs multiples logements d'entraînement, elles nous permettent d'entrevoir une belle diversité des solutions techniques envisagées durant l'Antiquité pour améliorer la rentabilité et/ou la qualité du travail de mouture. C'est à ce fondement de la culture matérielle antique que s'attache cet ouvrage, dans lequel figurent près de 700 dessins de meules issues de plus d'une centaine de sites récemment fouillés en Languedoc et en Provence. L'étude de ces outils permet de dresser un tableau inédit des relations entre mouture familiale et mouture spécialisée (meuneries hydrauliques, boulangeries) qui diffèrent sensiblement selon les périodes. Outre l'histoire des techniques, est également abordée l'histoire d'un artisanat spécialisé dans l'exploitation de diverses meulières. Les plus grandes recensées à ce jour en Gaule Narbonnaise sont examinées, notamment celle de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) dont une étude d'envergure mêlant fouille programmée, relevés topographiques et étude géologique est ici présentée pour la première fois. Cette enquête de terrain révèle une organisation particulièrement rationnelle d'une production meulière de la fin de l'Antiquité qui rassemble une carrière vraisemblablement divisée en concessions et des établissements ruraux abritant des ateliers de taille. L'ouvrage comprend près de 400 planches illustrées exposant entre autres une typologie des meules d'où découle une autre sur les moulins. La première se compose de diverses formes élémentaires pouvant se combiner entre elles afin de définir les meules de la Gaule méridionale, typologie « ouverte » permettant également de décrire les meules d'autres régions. 2012, 569 p., 16 cartes. ISBN : 978-2-35518-032-3. Prix 77 € + 8 € de frais de port et d'emballage. Ed. Monique Mergoïl, 12 rue des Moulins, 34530 Montagnac. Commande sur le site web (paiement sécurisé) : www.editions-monique-mergoil.com ou par courrier, tél. ou fax : 04 67 24 14 39, courriel : emmergoil@aol.com

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 7, Cantons du littoral, par Jean Bruggeman, Quatre cantons sont concernés par cet ouvrage, tous situés le long du littoral face à la Manche, de Gravelines à Dunkerque et regroupant 18 communes : Craywyck, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Loon-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Coudekerque-Village, Dunkerque, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Leffrinckoucke, Mardyck, St-Pol-sur-Mer, Tétéghem, Uxem et Zuydcoote. Une région qu'il a fallu conquérir sur la mer, que celle-ci a de nouveau à plusieurs reprises envahie, et encore de nos jours, il faut continuellement rejeter le trop-plein d'eau dans la mer. Mais les terres ont été fertiles, l'agriculture flamande est renommée, et par conséquent les moulins à vent y furent nombreux. D'autant plus que l'énergie éolienne y est permanente. Nous y avons recensé environ 80 moulins. Mais ceux de Dunkerque sont difficiles à évaluer car la ville est en constante évolution, et les moulins souvent déplacés. Une corporation de meuniers y a existé sous la protection de Saint-Victor. C'est dans cette ville que l'on trouvait de grandes tours en maçonnerie ou en charpente à galerie circulaire, du type tout à fait hollandais, et le fameux moulin à vent et à marée décrit par Béliador. Également un moulin à scier du bois, que les révolutionnaires avaient « kidnappé » à Ostende ! Comme toujours en Flandre, le moulin sur pivot domine largement. La grande majorité est à farine. Les tordoires sont concentrés à Dunkerque et Coudekerque-Branche, ainsi que des moulins à tan et à tabac. C'est encore la dernière guerre qui va détruire les derniers survivants : en mai 1940 lors de l'invasion par les Allemands et en 1944 lors de leur retraite. Le dernier à avoir fonctionné, jusqu'à la mort accidentelle du meunier en 1966, est le petit moulin de Oye-Plage dans le Pas-de-Calais qui avait été déplacé à Gravelines en 1946. C'est encore de nos jours le seul intact. 266 pages, largement illustré en noir et couleurs. Impression noire et quadrichromie, sur

Flash FFAM N° 122 – 14 février 2013

papier semi-mat. Broché cousu au fil de lin. Couverture cartonnée. Prix souscription 62 €. Après le 1er juin 2013, prix 70 €. Tirage limité à 200 exemplaires. Un beau cadeau à offrir pour la fête des pères. A commander à ARAM Nord-Pas de Calais Rue Albert Samain, 59650 Villeneuve d'Ascq avec votre règlement libellé à l'ordre de ARAM Nord-Pas de Calais. Tél 03.20.05.49.34 Mail jeanbruggeman@nordnet.fr Frais d'envoi par la poste 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€. Autres : consulter l'ARAM. <http://asso.nordnet.fr/aramnord/>

Bibliotheca Molinologica 21, Windmill Technology in Flanders in the 14th and 15th Centuries, par Yves Coutant, en anglais. . Seconde partie, consacrée aux éléments mobiles, de son étude sur les moulins médiévaux en Flandre.

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

« L'Eau, source de vie », Méry-sur-Oise (95) est connue pour son attachement à la lecture ; son Château et son Parc de 27 ha situés au cœur de la Ville sont considérés comme l'une des sept merveilles du Val d'Oise. Le château a appartenu à la famille de la Comtesse de Ségur qui y écrivit, entre autres "*Mémoires d'un âne*". C'est dans ce lieu riche en histoire, remarquablement restauré et devenu propriété de la ville que se déroule, chaque année au mois de février, le Salon du Livre. Samedi 23 février de 14h à 18h30, et dimanche 24 de 10h à 18h30. La FFAM a réservé un stand qui sera tenu par M. et Mme Jean Meauteau, et Annie Bouchard.

Grumailage (Mondée), Forges et Moulins de Pinsot (38), le 08 mars 2013. Retour sur une veillée qui se pratiquait autrefois et qui permettait de préparer les cerneaux de noix pour faire ensuite de l'huile... Chaque année, les Forges et moulins de Pinsot transforment des noix en huile afin de faire vivre un savoir-faire, mais aussi proposer l'huile à la vente et participer au fonctionnement du musée... Le temps d'une après-midi se prolongeant en soirée, un stock de noix cassées sera mondé pour renouer avec un temps d'animation convivial en famille dans le village. Salle des fêtes de Pinsot, à partir de 15h30 et en soirée... Tel : 04 76 13 53 59 www.forgesmoulins.com

"Les eaux utiles en Trièves" exposition à Mens (38) jusqu'au 30 novembre 2013. voir [Flash 115](#)

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, Brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur [Bon de commande](#)) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Comme chaque année la FFAM éditera 2 Timbres Congrès 2013, un horizontal et un vertical (en carnets de 8).

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°12, janvier 2013, bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne). Vœux. AG du 7 avril près de Beauvais. Congrès FFAM. Journées des Moulins. Liens d'actualité, infos glanées sur le net. Imbroglia autour des tarifs d'ERDF.

Amis des Moulins du Cher, n°17 janvier 2013 Edito du président Maurice Durand. Moulins et meuniers héros de la littérature, le moulin d'Angibault. Sortie-découverte des moulins du Boischaud-Sud et de la vallée de l'Arnon. AG 2013 le 16 mars à Bourges. Congrès FFAM. Journées des moulins 2012, visite du moulin de la Chappe à Bourges. Journées des moulins 2013. Agenda.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°36, janvier 2013 Le mot du président, Daniel Thomas. Société archéologique Massognes. CR de réunion. Le Ver crassus et l'anguille. Mesures « pêche » anguille, plan de gestion. Journée détente. Jeu « mots cachés » par Jeannine. A propos de la liste 1 - liste 2, refaisons le point. Arbre mort sur le Clain. Je m'informe, électricité hydrau hic. Salon du Patrimoine. Mise en place d'une Route des moulins.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°63, janvier 2013 Editorial du président R. Haligon. Infos ASM-IDF : CA du 18/12/2012. CLE du Grand Morin. AG 2013. Musée René Lalique. Arrêté de classement SN. Les écrevisses de Louisiane. Journées des Moulins 2013.

Moulins de la Mayenne, bulletin de l'association des Amis et de sauvegarde des Moulins de la Mayenne, n°94, janvier 2013. Edito. Les moulins du bassin de l'Oudon, Carte. Calendrier 2013. Appel de cotisation 2013.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org onglet « Administration », boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERTENT UN SITE OU UN DOCUMENT

Responsables d'associations, reproduisez ces informations sur votre propre bulletin... Echangez vos bulletins...